

PLAIDOYER DANS LE DOMAINE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

De nombreux parents se fient à l'opinion des médecins et d'autres professionnels, mais en fait, beaucoup de prestataires de soins de santé ont peu de connaissances ou de formation sur la diversité de genre. Malheureusement, certains d'entre eux peuvent encore considérer l'indépendance de genre comme un trouble mental, ne pas prendre au sérieux l'indépendance de genre de votre enfant ou la considérer comme une simple phase. Vous devrez peut-être faire preuve d'assertivité pour que votre enfant accède à des soins respectueux, appropriés et éclairés. Il peut être utile de prendre un rendez-vous avec tout nouveau prestataire, ou de lui écrire une lettre pour lui faire part de vos besoins à l'avance.

Certains enfants de genre indépendant peuvent bénéficier d'un soutien psychologique, tandis que d'autres n'ont pas besoin de services de santé mentale. Essayez de déterminer comment d'autres familles de votre région accèdent aux services de soutien. Lorsque les familles disposent déjà du soutien d'un prestataire, elles lui demandent parfois de rédiger une lettre pour les aider à faire face à d'autres situations difficiles, comme échanger avec les écoles et traverser les frontières. Si l'avis d'un professionnel ne vous inspire pas confiance, faites confiance à votre intuition et demandez un autre avis.



Pour obtenir des renseignements sur les transitions de genre, consultez le site

Web RainbowHealthOntario.ca pour accéder à nos autres brochures : *Solutions d'affirmation de genre pour les enfants et les adolescents de genre indépendant et Soutenir l'identité et l'expression sexuelles de votre enfant.*

CONSEILS POUR FAVORISER L'AUTONOMIE SOCIALE DES ENFANTS ET DES ADOLESCENTS

Les parents et les gardiens peuvent aider les jeunes à défendre leurs droits de manière compétente en créant des espaces où ils se sentent à l'aise d'appliquer leurs compétences et leurs connaissances pour protéger leurs intérêts. Les parents qui cultivent un climat de confiance avec leurs enfants et qui partagent le pouvoir décisionnel contribuent à l'acquisition de compétences efficaces en matière d'autonomie sociale chez l'enfant. Ce sont des compétences dont votre enfant aura besoin tout au long de sa vie.

Pour les enfants, parler en son propre nom peut être effrayant, surtout lorsqu'il s'agit d'adultes et d'enjeux aussi sensibles que l'identité et l'expression de genre.

- Proposez à votre enfant de l'écouter s'entraîner à dire ou à demander quelque chose;
- S'il veut un retour d'information, vous pouvez émettre des commentaires constructifs sur ce qu'il a fait de bien et sur ce qu'il peut améliorer;
- Demandez aux enfants leur avis et permettez-leur de participer à des conversations d'« adultes »;
- Modélisez pour votre enfant le langage des besoins en utilisant le vôtre lorsque c'est approprié. Par exemple : « J'ai eu une longue journée et j'ai de la misère à me concentrer sur ce que tu me dis. J'ai besoin d'aller faire un tour dehors pour prendre l'air; on reprendra cette conversation à mon retour »;
- Si les enfants ont du mal à exprimer ce dont ils ont besoin, profitez-en pour leur faire part de ce que vous considérez comme leurs besoins ou demandez-leur des précisions pour leur donner l'occasion de s'exercer à formuler leurs idées;
- Vous et votre enfant pouvez participer à des activités locales qui sont favorables à l'identité et l'expression de genre.

AUTRES RESSOURCES

Family In Transition Guidebook – A Resource Guide for Families of Transgender Youth (disponible en anglais seulement)

ctys.org/wp-content/uploads/CTYS-FIT-Families-in-Transition-Guide-2nd-edition.pdf

Ministère de l'Éducation de l'Ontario
Un milieu scolaire sécuritaire et accueillant
edu.gov.on.ca/fre/parents/safeschools.html

Ministère de l'Éducation de l'Ontario
— Loi pour des écoles tolérantes
ontario.ca/fr/lois/loi/s12005

Commission canadienne des droits de la personne – Identité et expression sexuelles
lop.parl.ca/sites/PublicWebsite/default/fr_CA/ResearchPublications/LegislativeSummaries/421C16E

Commission ontarienne des droits de la personne
Politique sur la prévention de la discrimination fondée sur l'identité sexuelle et l'expression de l'identité sexuelle
ohrc.on.ca/fr/politique-sur-la-prevention-de-la-discrimination-fondée-sur-l'identité-sexuelle-et-l'expression-de-l

Politique sur la prévention de la discrimination fondée sur l'identité sexuelle et l'expression de l'identité sexuelle
ohrc.on.ca/fr/politique-sur-la-prevention-de-la-discrimination-fondée-sur-l'identité-sexuelle-et-l'expression-de-l/8-obligation-d'accommodement

Supporting Your Gender Diverse Child—A Guide to Support Parents, Guardians, and Caregivers Who Advocate for Their Trans, Intersex, Two-Spirit, and Gender Diverse Children and Youth in the Ontario Education System (disponible en anglais seulement)
egale.ca/wp-content/uploads/2017/09/Supporting-Your-Gender-Diverse-Child-Resource-2017-Final.pdf



sherbourne HEALTH



santé arc-en-ciel ontario
SHERBOURNE HEALTH

défense des intérêts de votre enfant de genre indépendant



INTRODUCTION

En tant que parent, vous défendez chaque jour les intérêts de votre enfant, contribuant ainsi à répondre à ses besoins, à soutenir ses aspirations et à assurer sa sécurité. Si votre enfant exprime son identité de genre différemment de ce que les autres attendent de lui (un enfant de genre indépendant), vous pourriez avoir besoin de plus de soutien.

Les recherches indiquent qu'en moyenne, l'identité de genre d'un enfant se développe entre trois et cinq ans, mais ce développement peut commencer dès l'âge de deux ans. Contrairement au sexe assigné à un individu à la naissance, l'identité de genre relève de l'identité innée d'une personne. Ainsi, si un enfant dit avec insistance et constance « je suis un garçon » ou « je suis une fille » ou « je suis les deux » ou « je ne suis ni l'un ni l'autre », il est probablement assez âgé pour comprendre dans quelle mesure il estime que c'est vrai. Cependant, la décision d'une personne d'embrasser et d'affirmer dépend de la sécurité et du soutien que lui offre son environnement. Il n'existe pas deux expériences identiques en ce qui concerne le développement de l'identité de genre. De nombreux facteurs influent sur le parcours d'une personne en matière d'identité de genre. Certains enfants peuvent le savoir dès leur plus jeune âge. D'autres peuvent ne pas avoir le vocabulaire nécessaire ou ne pas se sentir suffisamment en sécurité pour exprimer leurs sentiments en matière d'identité de genre jusqu'à plus tard dans leur vie.

Votre enfant mérite d'accéder aux services en toute sécurité, comme tout autre enfant. L'identité et l'expression de genre d'une personne sont protégées par le Code des droits de la personne de l'Ontario. Cela signifie qu'il est illégal de harceler ou de discriminer une personne en raison de son identité ou de son expression de genre. Toute personne assurant la prestation d'un service a l'obligation légale de répondre aux besoins des personnes indépendamment de leur identité et de leur expression de genre.

VOTRE ENFANT A PLUSIEURS DROITS :

- Être libre de toute discrimination et de tout harcèlement
- Obtenir des soins de santé dans le respect
- Utiliser la salle de toilette ou le vestiaire qui lui semble le plus approprié
- S'habiller d'une manière qui lui semble juste et sûre
- Qu'on s'adresse à lui en prononçant le nom et le pronom de son choix (« il », « elle », « iel », etc.)

Cependant, il peut être nécessaire de sensibiliser les prestataires de services et les professionnels afin de garantir que votre enfant jouisse d'un accès égal à l'école, aux programmes, aux équipes sportives, aux clubs, aux camps d'été et à d'autres environnements. Si les parents et les gardiens sont souvent les premiers défenseurs de leurs droits, les enfants et les adolescents peuvent aussi apprendre à se défendre eux-mêmes. Ils peuvent également avoir recours à des professionnels pour faire valoir leurs intérêts. Ces derniers peuvent rédiger des lettres documentant les supports dont l'enfant a besoin, assister aux réunions de l'école, proposer des formations au personnel et vous aider à vous préparer à défendre les intérêts de votre enfant.

VOS INQUIÉTUDES ET VOS PRÉOCCUPATIONS

Dans un monde qui n'accepte pas toujours la différence, il est courant que les parents et les responsables d'enfants de genre indépendant s'inquiètent. Vous vous inquiétez peut-être de la réaction des autres à l'égard de votre enfant, de l'intimidation, de l'inclusion dans les activités et de l'accès à des toilettes et à des vestiaires appropriés. Si votre enfant est une personne noire, autochtone, racisée ou en situation de handicap, cela peut être une source de préoccupation et de stress supplémentaire. Vous souhaitez que votre enfant n'ait pas à se battre pour être accepté et qu'il puisse simplement vivre sa vie d'enfant. Il est normal que les parents se sentent incertains face à ces difficultés. De nombreux parents constatent que les services de soutien les aident à mieux défendre les intérêts de leurs enfants.

DÉFENDRE LES INTÉRÊTS DE VOTRE ENFANT

Quel que soit le stade où vous en êtes dans votre parcours avec votre enfant, il se peut qu'à un moment donné, vous deviez faire valoir ses droits. La défense des intérêts consiste à parler en son nom, à savoir comment obtenir des informations, à connaître ses droits et ses responsabilités, à écouter et à apprendre, et à savoir comment et à qui s'adresser en cas de besoin.

Informez-vous sur les droits et les politiques applicables aux personnes 2SLGBTQ pour mieux comprendre la protection de l'identité et de l'expression de genre. Cherchez des alliés et d'autres soutiens, comme des parents qui vivent la même chose que vous ou des groupes et services de soutien dans votre communauté.

Faites participer votre enfant à la prise de décision sur ce qui pourrait lui être utile.

Pensez à des facteurs comme les mesures qui seraient judicieuses, les informations à divulguer et leur quantité; vous, votre enfant et votre famille êtes-vous préparés à d'éventuelles réactions ou conséquences négatives?

SENSIBILISATION ET PLAIDOYER

Il est de la responsabilité des écoles et des pédagogues de mettre en place un environnement d'apprentissage sûr. Les écoles et les conseils scolaires sont tenus d'adopter, de mettre en œuvre et de surveiller les politiques énoncées dans la Loi sur l'éducation. Ces politiques doivent au minimum comprendre un code de conduite, une politique de prévention et d'intervention en matière d'intimidation qui traite également de la cyberintimidation, et une politique d'équité et d'éducation inclusive. Certains conseils scolaires et certaines écoles peuvent également avoir des politiques d'adaptation et de soutien pour les élèves trans et de genre indépendant.

Adoptez une approche proactive. Avant que votre enfant ne fréquente une nouvelle école, une nouvelle classe ou une nouvelle garderie (ou qu'il n'entame un processus de transition de genre dans une école existante), il peut être utile d'avoir une rencontre avec le directeur ou le directeur adjoint, son enseignant ou le conseiller en orientation. C'est l'occasion de vous présenter, de faire part de vos attentes et de vous faire une idée du degré de sensibilisation et de préparation de l'école pour accueillir votre enfant et lui offrir un environnement accueillant et sûr. Cela vous donne également l'occasion de cerner les problèmes potentiels, de trouver collectivement des solutions, et de suggérer des sites Web, des livres, des formations et des ressources utiles. Vous pouvez envisager de vous faire accompagner par une personne de confiance. Les directeurs et directeurs adjoints, les enseignants et les responsables d'une alliance gai-hétéro (AGH), les conseillers en orientation, les travailleurs sociaux, les membres du conseil d'administration de l'école et les responsables des initiatives d'équité et de diversité, tous bien informés et prêts à apporter leur soutien, peuvent être de précieux alliés. Les AGH sont devenues très répandues dans les écoles de l'Ontario. Elles incitent les écoles à se montrer accueillantes, bienveillantes, respectueuses et sûres pour les étudiants 2SLGBTQ et leurs alliés. Toutes les écoles de l'Ontario sont tenues d'autoriser les élèves à mettre sur pied des AGH. Votre enfant pourrait envisager de faire partie d'une AGH pour réduire son sentiment d'isolement.

